

## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit septembre, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le vingt-et-un septembre deux mille vingt-et-un, se sont réunis à Puiseaux, sous la Présidence de Mme Delmira DAUVILLIERS.

**En exercice : 58**

**Présents : 52**

**Votants : 88**

**Étaient présents :** Mme Ancile, M. Barrier, M. Bauer, M. Beaudeau, M. Bercher, M. Berthelot Michel, Mme Berthelot Christine, M. Bougréau, M. Bonniez, M. Brichard, M. Burleraux, M. Catinat, M. Chanclud, M. Ciret, Mme Couillaut, M. Crissa, Mme Dauvilliers, M. Desbois, M. Dujardin, M. Duverger, M. Euvrad (*Conseiller suppléant de M. Citron*), M. Gainville, M. Gaurat, M. Gillet, M. Girard Claude, Mme Goffinet, M. Haby, M. Haslouin (*Conseiller suppléant de M. Léotard*), Mme Herblot, M. Laroche, Mme Lévy, M. Luche, M. Mangeant, Mme Marie, M. Masson, M. Maignon, Mme Montebrun, M. Nauleau, M. Nebout, Mme Pasquet, Mme Pelhâte, M. Petiot, Mme Pommier Marie-Thérèse, Mme Ragobert, M. Renucci, M. Rivière, Mme Saby, Mme Sonatore, M. Sureau, M. Thomas, M. Volkringer, M. Wera.

**Pouvoirs :** Mme Berthelot Heidi à M. Laroche, M. Bouteille à M. Chanclud, M. Douillot à M. Masson, M. Girard Jean-Paul à Mme Pasquet, M. Pierron à Mme Pelhâte, Mme Pommier Florence à M. Masson.

M. Thibault Duverger a été élu secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

**réf : 2021/109 – Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) – Exercice 2020**

**Le Conseil communautaire, Vu**

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1414-2, L1411-5 et L2121-22, L2224-5, D2224-1 à D 2224-5 imposant :
  - o la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif devant tenir compte à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT,
  - o de présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC de l'établissement pour l'année écoulée, et de délibérer, au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,
  - o de mettre à disposition du public ledit rapport annuel au siège de l'établissement,
  - o de transmettre un exemplaire de ce rapport annuel aux communes respectives en vue d'une présentation en Conseil Municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice,
  - o aux E.P.C.I. de plus de 3500 habitants de publier sur leur site internet ledit rapport d'activité et de transmettre par voie dématérialisés au système d'information prévu par les Services de la Préfecture ;
- les statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) en vigueur ;

**Entendu l'exposé des motifs,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (57 votes pour – 1 abstention) des membres présents :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais pour l'exercice 2020,
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et sur le site internet de la CCPG,
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA).

Beaune-la-Rolande le 28 septembre 2021

**La Présidente,  
Delmira DAUVILLIERS**



**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la sous-préfecture de Pithiviers le 30 septembre 2021 et de sa publication légale le 30 septembre 2021**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>